

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

253e SEANCE
BALE, LE MARDI 12 MARS 1991 A 9 HEURES 30⁽¹⁾

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 252e séance.⁽²⁾
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE, sur la base de:
 - préparation par le Sous-comité de politique des changes et examen par le Comité des Suppléants;
 - graphiques et tableaux;⁽³⁾
 - mémorandum du Sous-comité de politique monétaire sur les principales évolutions depuis la mise au point du Rapport N° 1.⁽⁴⁾
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1991.⁽⁵⁾
- IV. Union économique et monétaire.⁽⁶⁾

-
- (1) La séance devrait être terminée à l'heure du déjeuner.
 - (2) Le projet de procès-verbal a été diffusé le 27 février 1991.
 - (3) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - (4) Cette note sera diffusée incessamment.
 - (5) Le projet de rapport, préparé par le Secrétariat et mis au point par le groupe de concertation, sera diffusé aux Gouverneurs à Bâle.
 - (6) Sous ce point, les Gouverneurs examineront principalement la suite à donner aux récentes sessions de la Conférence intergouvernementale. Des rapports préparés par le Secrétariat ont été diffusés les 20 et 28 février 1991.

- V. (Eventuellement) Principes concernant l'accord préalable aux interventions en monnaies communautaires.⁽⁷⁾
- VI. Examen du rapport préparé par le Sous-comité de contrôle bancaire sur les questions soulevées par le document de discussion de la Commission de la CE intitulé: "Les paiements dans le marché intérieur européen (COM/90/447)".⁽⁸⁾
- VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
- dépenses encourues par le Comité des Gouverneurs en 1990 et prévisions de dépenses pour 1991.⁽⁹⁾
- VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

(7) Des propositions émanant du Sous-comité de politique des changes (mémoire en date du 22 février 1991) seront discutées par les Suppléants lors de leur séance du 11 mars 1991. Le Président du Comité des Suppléants présentera au Comité des Gouverneurs un rapport oral sur l'avancement des travaux.

(8) Ce rapport sera diffusé peu de temps avant la séance.

(9) Cf. mémoire du Secrétariat en date du 14 février 1991 qui a été diffusé aux Gouverneurs. L'avis du Comité d'affaires financières conformément au paragraphe 5.2 de la Décision du Comité des Gouverneurs en date du 11 décembre 1990 relative aux questions financières sera présenté oralement en séance.